



PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

**AGREMENT
POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE
OU LE CONSEIL A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- Vu les articles L254-1, L.254-2, R254-15 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Vu le Décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements et notamment ses articles 38 et 39 ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 19 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Björn DESMET, directeur régional de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt de la région Hauts-de-France;
- Vu l'arrêté du 05 septembre 2022 portant délégation de signature de Monsieur Björn DESMET, Directeur Régional de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt pour la région Hauts-de-France; à Mme Amélie MATHIRON, adjointe au chef du Service Régional de l'Alimentation Hauts-de-France ;

L'entreprise: PEPINIERS CARNEL SAS

Adresse : 8 A RUE DU MOULIN - 62 121 HAMELINCOURT

SIREN : 342 810 116

est agréé sous le numéro : **NC 00743** pour effectuer ses activités :

- **D'application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques : Hors traitement de semences**

pour l'établissement ci-dessous :

<i>Établissement</i>	<i>CP</i>	<i>Commune</i>	<i>SIRET</i>
PEPINIERS CARNEL SAS	62 121	HAMELINCOURT	342 810 116 000 18

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Fait à Amiens, le 12 septembre 2023

Pour le Préfet et par délégation,
Adjointe au chef du Service Régional de l'Alimentation,


Amélie MATHIRON